

Parce que la famille ne s'invente pas, parce que ce qui fait famille ne se décrète pas, l'UDAF 62 est le premier partenaire de vos réalités familiales

NOS MISSIONS

Vous représenter
Vous défendre
Gérer des services familiaux
Porter votre voix
...

Créée en 1946, l'Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais est une association loi 1901, indépendante et reconnue d'utilité publique. Elle regroupe des personnes morales.

Elle porte la voix de toutes les familles du département.

En 2020, l'UDAF 62 est constituée :

- de **84 associations** adhérentes, c'est-à-dire des associations familiales ayant leur siège social dans le département (dont 71 fédérées, et 9 non-fédérées) ou des sections départementales ou locales des associations nationales familiales (au nombre de 7).
- De **6 539 familles adhérentes**.
- De **14 mouvements familiaux**, c'est-à-dire les fédérations départementales d'associations familiales et les sections départementales ou locales.

L'UDAF appartient à un réseau national, constitué de l'Institution nationale (l'UNAF), de 22 Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) et de 100 Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF).

Le Code de l'action sociale et des familles confère à l'UDAF des missions :

- **Donner son avis aux pouvoirs publics** sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- **Représenter officiellement l'ensemble des familles** françaises et étrangères du Pas de Calais.
- **Gérer tout service d'intérêt familial** dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge.
- **Exercer devant toutes les juridictions, l'action civile** relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

L'UDAF 62 assure donc une mission de représentation officielle des familles reconnue par la loi. Elle propose des délégués aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institutionnels de l'Etat, et est experte de la thématique familiale, intervenant au cœur de nombreuses autres thématiques : logement, santé, éducation, budget...

Contact des représentants familiaux à l'UDAF 62 :

Louise Prandi – Chargée de développement Associatif – 03 21 71 21 56 – lprandi@udaf62.unaf.fr

Les services

L'UDAF, c'est aussi de nombreux services en direction des familles :

La Médiation Familiale

Elle intervient dans les situations de difficultés de communication, de rupture conjugale, parentale ou familiale. Elle peut être déclenchée sur initiative individuelle, sur orientation du juge, sur demande de la CAF, ou sur conseil de tout professionnel. Elle est exercée par des professionnels diplômés d'Etat.

Il existe plusieurs domaines d'expertise :

- Les séparations conjugales
- Les conflits familiaux
- La perte d'autonomie, la maladie grave, le vieillissement, la relation aidant-aidé,
- La médiation internationale

03 21 71 21 55 – mediationfamiliale@wanadoo.fr

Le Point Info Conseil et Accompagnement des Familles

Le PICAF est un lieu d'accueil qui aide les familles à s'orienter et à trouver une information claire et complète sur ses préoccupations et ses difficultés. Il guide, informe, et accompagne tout au long du parcours des familles, sur des domaines tels que le Droit de la Famille, le soutien à la parentalité, le logement, le handicap, le deuil...

03 21 71 22 72 - udaf62@wanadoo.fr

Le Point Conseil Budget

Labellisé sur trois arrondissements, Arras, Lens et Saint-Omer, le service PCB de l'UDAF 62 assure un accompagnement des ménages pour :

- améliorer la gestion de leur budget ;
- faire face à une situation financière difficile ;
- anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses.

Il s'agit aussi de prévenir le surendettement, en apportant des solutions le plus tôt possible aux personnes en difficulté financière pour améliorer durablement leur situation budgétaire.

03 21 71 22 72 - pcb.udaf62@gmail.com

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Le service ISTF propose un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h, et propose des rencontres individuelles sur rendez-vous avec des mandataires judiciaires pour répondre aux questions et difficultés rencontrées par les proches d'un majeur vulnérable.

0 806 80 20 20 (prix d'un appel local) - pasdecalais@protegerunproche.fr

G'innov

Le pôle G'innov encourage tous les talents, développe et soutient les actions familiales novatrices. Ce service encadre des actions telles que Lire et Faire Lire, Happyfamilivres, la lutte contre l'illettrisme, le jeu Arbre à défis sur la laïcité, la thématique du numérique...

Lire et Faire Lire est une action visant à donner le goût de la lecture aux enfants et à favoriser le contact intergénérationnel. Elle organise des lectures par des bénévoles de plus de 50 ans dans des écoles.

03 21 71 21 88 - udaf62@wanadoo.fr

Bulles2Vies

Parce que chacun est un jour aidant d'un proche vulnérable, le pôle Bulles2Vies offre autant de bulles de respiration que de solutions concrètes. Une équipe pluridisciplinaire accompagne les familles, en facilitant le quotidien, à l'écoute de la solitude et de l'isolement de ces aidants familiaux, en soutien face au deuil.

En particulier, l'Udaf 62 est experte de la **médiation aidants-aidés**, pour lutter contre les conflits et désaccords liés au handicap ou à la dépendance d'un proche. Elle agit aussi grâce à des actions comme Ressources&Rires (des temps de rencontre et d'échange avec des interlocuteurs qualifiés), Papot'âges, ou la collection de peintures itinérante É-moi.

03 21 71 83 84 - bulles2vies.udaf62@gmail.com

La Médaille de la Famille

Cette distinction honorifique s'adresse aux pères ou mères élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

03 21 71 21 42 - cdelamer@udaf62.unaf.fr